

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC
SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITES**

Référence : règlement des aides financières en matière de travaux d'éclairage public réalisés par les collectivités adopté par délibération du Comité Syndical le 19/10/2011
(document disponible sur le site : www.sde28.fr)

Cadre réservé au SDE 28

**APPEL A
PROJET 2012**

**Date de réception
du dossier :**

I - COLLECTIVITE A L'ORIGINE DE LA DEMANDE

collectivité :

adresse :

.....

téléphone : télécopie : adresse courriel :

personne en charge du dossier : fonctions :

téléphone : télécopie : adresse courriel :

II - TYPE DE TRAVAUX PREVUS

Merci de bien vouloir sélectionner le type de travaux envisagé par votre collectivité :

- Enfouissement / dissimulation
- Amélioration des performances énergétiques par élimination des sources à vapeur de mercure (Programme spécifique 2012/2017).
- Rénovation d'installations d'éclairage public (opérations autres que celles relatives à l'amélioration des performances énergétiques).
- Extension du réseau, création de points lumineux.

Rappel important : un formulaire doit être adressé au Syndicat pour chaque type de travaux.

III - LOCALISATION, ECHEANCIER ET NATURE DE L'OPERATION

Localisation des travaux : commune de :

Lieu(x) précis (hameau(x), rue, avenue, place ...):

.....

.....

Echéancier prévu :

- pour le lancement de l'opération : - pour l'achèvement de l'opération :

Rappel important : le lancement des travaux objet de la présente demande de subvention doit intervenir sur l'exercice 2012, et une copie de l'ordre de service (ou de la lettre de commande) doit être adressée au syndicat.

TYPE DE TRAVAUX	Nombre de points lumineux à supprimer	Nombre de points lumineux à créer
Enfouissement / dissimulation		
Amélioration des performances énergétiques par élimination des sources à vapeur de mercure (Programme spécifique 2012/2017).	Nombre de points lumineux existants concernés :	
Rénovation d'installations d'éclairage public (opérations autres que celles relatives à l'amélioration des performances énergétiques).	Nombre de points lumineux existants concernés :	
	Nombre d'armoires concernées	
Extension du réseau, création de points lumineux.	Nombre de points lumineux à créer :	

IV - ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE ET MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

TRAVAUX ATTRIBUES A UNE ENTREPRISE : Société :

OU

TRAVAUX FAISANT L'OBJET D'UNE CONSULTATION EN COURS

MONTANT PREVISIONNEL HT DES TRAVAUX :

1 FORMULAIRE = 1 PROJET
Ne compléter qu'une seule colonne

Enfouissement/ dissimulation	Amélioration des performances énergétiques par élimination des sources à vapeur de mercure (Programme spécifique 2012/2017)	Rénovation d'installations d'éclairage public (opérations autres que celles relatives à l'amélioration des performances énergétiques).	Extension du réseau, création de points lumineux.
€ HT	€ HT	€ HT	€ HT

V - DOCUMENTS A JOINDRE POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER

- le présent formulaire dûment complété et signé par le représentant de la collectivité,
- la **délibération de la collectivité** ou la décision de son représentant s'il a reçu délégation, acceptant le projet et sollicitant l'aide financière du Syndicat (à l'exception des collectivités ayant déjà approuvé un plan de financement proposé par le SDE 28),
- le **devis de l'entreprise attributaire des travaux**, accepté et signé par le représentant de la collectivité, ou en cas de procédure de consultation en cours, le chiffrage estimatif détaillé défini par la collectivité ou par son maître d'œuvre.
- l'**attestation concernant l'état des installations d'éclairage public faisant l'objet de la demande de subvention au SDE 28** (document à produire uniquement en cas d'opération d'enfouissement / dissimulation, d'amélioration des performances énergétiques par élimination des sources à vapeur de mercure, et de rénovation).
- le **descriptif technique des luminaires et/ou équipements devant être installés**. A noter que seuls les luminaires éligibles aux certificats d'économies d'énergie (voir fiches consultables sur www.sde28.fr) peuvent donner lieu à une aide du syndicat. Dans ces conditions, ne pas hésiter à demander à l'entreprise retenue ce descriptif technique.

VI - ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITE

Je soussigné(e),

Maire de la commune de :

Président de la communauté de communes :

Vu la délibération adoptée le 19/10/2011 par le Comité du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir relative au règlement des aides financières en matière de travaux d'éclairage public réalisés par les collectivités,

- ✓ sollicite du SDE 28 l'octroi d'une subvention en vue de contribuer au financement des travaux faisant l'objet du présent dossier, lesquels devront être lancés avant la fin de l'exercice 2012,
- ✓ m'engage, en cas de travaux éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (enfouissement / dissimulation, amélioration des performances énergétiques par élimination des sources à vapeur de mercure et autres opérations de rénovation), à transmettre à titre exclusif au SDE 28 l'attestation confirmant cette éligibilité (document indispensable pour procéder au versement de l'aide).

A, le

Le Maire / Le Président